

2017 - 2^e Edition

Prix de thèse
Cabinet Vercken & Gaullier - IRPI



APPEL
A CANDIDATURES

Le cabinet Vercken & Gaullier et l'IRPI sont heureux de vous annoncer la **deuxième édition** du *Prix de thèse Cabinet Vercken & Gaullier - IRPI*, dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins.

La thèse sélectionnée par le cabinet Vercken & Gaullier et l'IRPI offre à son gagnant l'édition de sa thèse dans la collection de thèses de l'IRPI dans la série spéciale *Prix de thèse Cabinet Vercken & Gaullier - IRPI*.

Vous avez jusqu'au 30 juin 2017 pour nous soumettre votre thèse au format numérique et papier soit au cabinet, soit à l'IRPI.

Pour plus d'informations sur les modalités, rendez-vous sur le site Internet du cabinet Vercken & Gaullier, rubrique *Prix de thèse* ou sur celui de l'IRPI : www.verckengaullier.com | www.irpi.fr.

Bonne chance à tous les candidats !

Contact :

Paris

14 rue Séguier
75006 Paris

Strasbourg

c/o Fidal
9 avenue de l'Europe – Espace Européen de l'Entreprise – 67300 Schiltigheim

Tel. : +33 (0)1 42 21 34 75 - Fax : +33 (0)1 42 21 32 77 - Mob. : +33 (0)6 07 97 14 62 | +33 (0)6 82 18 68 50
contact@verckengaullier.com – www.verckengaullier.com